

Laon, le 16 juillet 2020

**Le préfet de l' Aisne**

à

Mesdames et Messieurs les maires des communes du  
département de l' Aisne

*en communication à :*

*Mesdames et Monsieur les sous-préfets  
Mesdames et Messieurs les chefs des services  
déconcentrés de l' État*

*Madame la directrice départementale de l' office national des  
anciens combattants et victimes de guerre  
Messieurs les agents de sécurité de la préfecture*

**Objet : Pavoisement des édifices publics et message à l' occasion de la journée nationale à la  
mémoire des victimes de crimes racistes et antisémites de l' État français et d' hommage  
aux « Justes » de France.**

P. J. : Message de Madame la Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées.

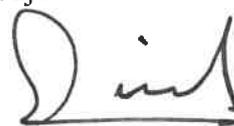
La journée nationale à la mémoire des victimes de crimes racistes et antisémites de l' État français et  
d' hommage aux « Justes » de France est célébrée le 19 juillet de chaque année.

Vous trouverez ci-joint le message Madame la Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées que  
je vous invite à lire au cours de la cérémonie que vous organiserez dans votre commune, dans le respect  
des mesures barrières.

Une cérémonie départementale sera organisée au monument aux morts de Laon.

Par ailleurs, j' ai l' honneur de vous informer que les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés  
aux couleurs nationales toute la journée du 19 juillet 2020.

Je vous demande de veiller à ce que l' état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à  
l' emblème national.



**Ziad Khoury**